

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 JUIN 2020

Date de la convocation:

04 Juin 2020

Date d'affichage:

04 Juin 2020

Nombre de membres :

Afférents au conseil

municipal: 29 En exercice: 29

Présents : 26 Procuration : 1

A la majorité:

Pour : 25

Contre: 0

Abstentions: 2

Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le onze Juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Mane, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Ш Présents: M. Laurent POISSAND Mme Nadège VANDENBUSSCHE Palippe DUTKIEWICZ, M. Mme Catherine BECART, ME Didier COMPARON, DEHAMEL, Mme Anne-Marie М. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nation DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMEZ, Joël BIGOURD, Mme **Tacqueline** LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Ludovic DECOCQ.

Excusé: M. Bertrand NAGLIK.

Absent: M. Serge HERMANT.

Excusé ayant donné procuration : M. Alain COURAULT

pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL

Secrétaire: M. Jimmy DELESTIENNE.

Objet: Compte Administratif 2019

Le Compte Administratif 2019 est réparti de la façon suivante :

Investissement:

Dépenses Prévues : 5 623 287.04€ ;

Réalisées : 4 287 126.47€ ;

Restes à réaliser : 924 064.21€;

Recettes Prévues : 5 623 287.04€ :

Réalisées : 5 677 958.42€;

Restes à réaliser : 379 595.23€;

Fonctionnement:

Dépenses Prévues : 10 767 847.04€ ;

Réalisées : 11 065 139.93€ ;

Recettes Prévues : 10 767 847.04€ ;

Réalisées : 13 305 232.03€;

Résultat de clôture de l'exercice Résultat de l'exercice Rés

Investissement : 1 390 831.95€:

Fonctionnement: 2 240 092.05:

Résultat global : 3 630 924.05€;

« Décision Exécutoire »:

Reçue en Sous-Préfecture le. 2.4. J.im. 20.20.....

Publiée et Notifiée le

25. J.im. 20.20.....

Le Maire.

Laurent Poissant

LE CONSEIL MUNICIPAL:

Après en avoir délibéré:

Approuve le Compte Administratif 2019.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

Page 2 sur 2